

ETATS FINANCIERS**AVIS DES SOCIETES****UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
- UBCI -**

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie – UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **08 mai 2008**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC) et Ahmed BELAIFA (MTBF)

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE
(en Milliers de Dinars)

		31 décembre 2007	31 décembre 2006
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	58 369	57 447
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	173 391	143 830
Créances sur la clientèle	3	1 078 967	979 501*
Portefeuille-titre commercial	4	13 433	28 746
Portefeuille d'investissement	5	106 285	89 212
Valeurs immobilisées	6	49 814	45 212
Autres actifs	7	25 044	23 913
TOTAL ACTIF		1 505 303	1 367 861
<u>PASSIF</u>			
Banque Centrale et CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	141 994	142 008
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 073 184	945 559
Emprunts et Ressources spéciales	10	71 434	77 174
Autres passifs	11	55 136	47 839*
TOTAL PASSIF		1 341 748	1 212 580
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		50 000	50 000
Réserves		95 274	91 982
Autres capitaux propres		857	6
résultats reportés		1	135
Résultat de l'exercice		17 423	13 158
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	163 555	155 281
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 505 303	1 367 861

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE
(en Milliers de Dinars)

	Notes	31 décembre 2007	31 décembre 2006
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	13	246 219	209 720
Crédits documentaires	14	199 487	134 891
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		445 706	344 611
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15	146 690	84 600
Engagements sur titres (Participations non libérées)	16	123	227
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		146 813	84 827
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	17	651 571	516 210
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		651 571	516 210

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE
(en Milliers de Dinars)

	Notes	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	19	86 578	77 318
Commissions	20	23 813	19 906*
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	6 380	5 929*
Revenus du portefeuille d'investissement	22	6 833	4 683
Total produits d'exploitation bancaire		123 604	107 836
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	23	39 955	32 360
Commissions encourues		1 666	1 995
Total charges d'exploitation bancaire		41 621	34 355
PRODUIT NET BANCAIRE		81 983	73 481
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(4 074)	(3 144)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	67	(119)
Autres produits d'exploitation		1 936	2 091
Frais de personnel		(30 937)	(28 703)
Charges générales d'exploitation	26	(18 394)	(17 347)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(7 818)	(7 219)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 763	19 040
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	125	38
Impôts sur les sociétés	28	(5 465)	(5 920)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		17 423	13 158
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		17 423	13 158
RESULTAT PAR ACTION (DT)		1,742	1,316

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	2007	2006
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		116 038	101 723
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(40 478)	(34 722)
Prêts / Remboursement de prêts aux établissements financiers		(9 849)	559
Dépôts / Retraits dépôts des autres établissements bancaires et financiers		(1 813)	324
Prêts / Remboursements prêts accordés à la clientèle		(102 014)	(97 043)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		135 290	90 041
Acquisition / Cession des titres de placement		14 920	(11 399)
Sommes versées aux personnels et créditeurs divers		(44 734)	(41 516)
Autres flux de trésorerie d'exploitation		5 452	3 795
Impôts sur les sociétés		(8 989)	(742)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		63 823	11 020
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Revenus encaissés du portefeuille d'investissement		5 720	1 933
Acquisitions / Cessions du portefeuille d'investissement		(15 891)	(25 914)
Acquisitions et cessions des immobilisations		(11 444)	(19 515)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(21 615)	(43 496)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission / Remboursement des emprunts		(8 000)	(8 500)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(5 673)	(7 776)
Dividendes versés		(9 979)	(6 938)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(23 652)	(23 214)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		18 556	(55 690)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		46 569	102 259
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de d'exercice	30	65 125	46 569

Notes aux Etats Financiers

1. Présentation de la Banque

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de 50.000.000 dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune, réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	QUANTITE	POURCENTAGE
BNP PARIBAS BDDI Participation	5 000 000	50,00%
GROUPE BEN SEDRINE	742 818	7,43%
GROUPE TAMARZISTE	1 089 664	10,90%
GROUPE BOURICHA	459 168	4,59%
GROUPE SELLAMI	610 732	6,10%
MED RACHED CHEBIL	147 739	1,48%
ALI FEKIH	115 000	1,15%
Héritiers BOUADJA	93 145	0,93%
GROUPE RIAHI	550 450	5,50%
Groupe Saad hadj KHELIFA	217 105	2,17%
PERSONNES MORALES	143 954	1,44%
PERSONNES PHYSIQUES	799 933	8,00%
PERSONNES PHYSIQUES non résidentes	21 765	0,22%
ACTIONS NON DEPOSEES	8 527	0,09%
TOTAL	10 000 000	100%

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les engagements incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les actifs compromis (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pendant un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. Comptabilisation du portefeuille - titres et des revenus y afférents

Composition du portefeuille titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement :

(i) Le portefeuille titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêt

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- **Les titres d'investissement** : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. Comptabilisation des valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques*	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

* A partir du 01/01/2007, le matériel informatique est amorti sur une période de 4 ans. Les immobilisations correspondantes acquises avant cette date ont été amorties en 2007 sur la base de la VNC étalée sur la période résiduelle restante.

3.6. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7 Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 31 décembre 2007 à 4 731 KDT. A cette date, un montant de 4 072 KDT est déjà porté au passif du bilan dont 604 KDT imputés sur l'exercice 2007. Le reliquat, soit 659 KDT sera imputé courant les exercices à venir sur une période de 2 ans.

3.8. Impôts sur les sociétés

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite à 100% du bénéfice imposable.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1. Actifs

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2007 un montant de 58.369 KDT contre 57.447 KDT au 31 décembre 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Caisse	11 961	10 561
Comptes ordinaires BCT	46 408	46 885
Chèques Postaux	-	1
	<hr/> 58 369 <hr/>	<hr/> 57 447 <hr/>

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2007 un montant de 173.391 KDT contre 143.830 KDT au 31 décembre 2006 et se présente comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	96 231	97 681
Banques non-résidentes	51 926	31 168
Organismes financiers spécialisés	24 570	14 721
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	664	260
	<hr/> 173 391 <hr/>	<hr/> 143 830 <hr/>

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	96 231				96 231
Banques non résidentes	51 926				51 926
Organismes financiers	3 577	6 869	14 124	-	24 570
* Entreprise liée : <i>UBCI Leasing</i>	3 577	6 869	14 124	-	24 570
Créances rattachées	664				664
	<hr/> 152 398 <hr/>	<hr/> 6 869 <hr/>	<hr/> 14 124 <hr/>	<hr/> - <hr/>	<hr/> 173 391 <hr/>

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à 1.078.967 KDT contre 979.501 KDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Portefeuille escompte	1	870 189	764 512
Comptes débiteurs de la clientèle	2	108 260	113 647
Crédits sur ressources spéciales	3	46 216	49 142
Autres crédits à la clientèle	4	146 092	*148 070
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 730	5 509
Total brut		<hr/> 1 176 487 <hr/>	<hr/> 1 080 880 <hr/>
Provisions sur crédits à la clientèle	5	(97 520)	(101 379)
Total net		<hr/> 1 078 967 <hr/>	<hr/> 979 501 <hr/>

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes AC3 (Valeurs impayés) et PA5 (Comptes exigibles après encaissement) pour l'exercice 2006. Ce reclassement porte sur les chèques retour impayés (pour un montant de 1.153 KTND) qui étaient présentés en 2006 au niveau de la rubrique Valeurs impayés.

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
- Portefeuille escompte	212 122	172 432	221 408	264 227	870 189
-Compte débiteur de la clientèle	108 260				108 260
-Crédits sur ressources spéciales	6 952	728	25 972	12 564	46 216
-Autres crédits à la clientèle	122 130	2 659	13 691	7 612	146 092
-Créances rattachées	5 730				5730
	<hr/> 455 194 <hr/>	<hr/> 175 819 <hr/>	<hr/> 261 071 <hr/>	<hr/> 284 403 <hr/>	<hr/> 1 176 487 <hr/>

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes II, III, IV).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à 146.092 KDT contre un solde de 148.070 KDT au 31 décembre 2006 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Total créances douteuses	(i)	146 521	152 027
Valeurs impayées		3 167	*3 106
Arrangements, rééchelonnements et consolidations		13 402	10 678
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise	(ii)	1 878	1 718
Agios réservés classe 2, 3,4		(18 876)	(19 459)
		<u>146 092</u>	<u>148 070</u>

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes AC3 (Valeurs impayés) et PA5 (Comptes exigibles après encaissement) pour l'exercice 2006. Ce reclassement porte sur les chèques retour impayés (pour un montant de 1.153 KTND) qui étaient présentés en 2006 au niveau de la rubrique Valeurs impayés.

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Classe 2	3 030	3 494
Classe 3	2 166	6 092
Classe 4	122 449	122 982
	<u>127 645</u>	<u>132 568</u>

(ii) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2006		101 379
Dotations		8 274
Reprises	(i)	12 133
Provisions au 31 décembre 2007		<u>97 520</u>

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Reprise sur créances recouvrées	4 378
Reprises sur créances radiées	7 577
Reprise sur créances passées par pertes	178
	<u>12 133</u>

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2007 un montant de 13.433 KDT contre 28.746 KDT au 31 décembre 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	6 118	5 928
Bons de trésor cessibles BTC	4 956	19 666
Autres obligations	1 200	1 600
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	365	758

Total brut	13 433	28 746
Provision pour dépréciation	-	-
Total Net	13 433	28 746

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2007 à 106.285 KDT contre 89.212 KDT au 31 décembre 2006 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Titres de participation	1 999	2 375
Parts dans les entreprises liées (i)	27 208	27 207
Titres d'investissement	61 147	49 288
Titres en Portage	12 969	8 319
Créances rattachées aux titres d'investissement	4 336	3 604
Total brut	107 659	90 793
Provision pour dépréciations de titres	(1 374)	(1 581)
Total Net	106 285	89 212

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 49.814 KDT au 31 décembre 2007 contre 45.212 KDT au 31 décembre 2006 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Valeurs brutes en début de période	107 727	88 264
Acquisitions	12 521	19 553
Cessions	(188)	(90)
Valeurs brutes en fin de période	120 060	107 727
Amortissements	(69 804)	(61 965)
Provisions pour dépréciation	(442)	(550)
Valeurs nettes en fin de période	49 814	45 212

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours de l'exercice 2007 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/06	Acqui / Cession	Val. Brute au 31/12/07	Amort au 31/12/06	Dotation	Reprise	Tot Amort au 31/12/07	V. Nette au 31/12/07
Fonds de Commerce	580	90	670	145	29	0	174	496
Terrain	9 126	2 371	11 497					11 497
Immobilisations d'exploitation	22 520	1 283	23 803	9 534	1 024	0	10 558	13 245
Immobilisations hors expl	769	16	785	119	37	0	156	629
Agencements et aménagements	19 930	3 385	23 315	10 958	1 684	0	12 642	10 673
Mobilier et Matériels	31 837	2 685	34 522	24 016	3 107	-3	27 120	7 402
Matériel de Transport	996	284	1 280	683	184	-181	686	594
Immobilisations en cours	1 794	679	2 473	0			0	2 473
Immobilisations Incorporelle	20 175	1 540	21 715	16 510	1 958		18 468	3 247
Total	107 727	12 333	120 060	61 965	8 023	-184	69 804	50 256
Provisions pour dépréciation								-442
Total Général	107 727	12 333	120 060	61 965	8 023	-184	69 804	49 814

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 25 044 KDT au 31 décembre 2007 contre 23.913 KDT au 31 Décembre 2006 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Débiteurs divers	(i)	17 778	16 916
Comptes de régularisation	(ii)	5 009	4 845
Comptes de Stock		236	176
Siège, succursale et agences		3	-
Créances prises en charge par l'Etat		2 342	2 472
		<hr/> 25 368	<hr/> 24 409
Provision sur autres actifs		(324)	(496)
		<hr/> 25 044	<hr/> 23 913

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Prêts et avances au personnel		12 945	13 223
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		185	225
Retenue à la source		87	78
Autres débiteurs divers		4 561	3 390
		<hr/> 17 778	<hr/> 16 916

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance		2 019	2772
Produits à recevoir		1 676	1132
Débites à régulariser et divers		1 308	823
Compensation reçue		6	118
		<hr/> 5 009	<hr/> 4 845

4.2. Passifs

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Le solde de ce poste a atteint 141.994 KDT au 31 décembre 2007 contre 142.008 KDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Banque Centrale de Tunisie		-	64 000
Banques de dépôt	(i)	78 219	12 419
Banques non-résidentes	(ii)	63 182	63 309
Organismes financiers spécialisés	(iii)	51	1 864
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		542	416
		<hr/> 141 994	<hr/> 142 008

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>Banques de dépôt</u>			
Comptes ordinaires		19	19
Emprunts au jour le jour et à terme		78 200	12 400
		<hr/> 78 219	<hr/> 12 419

(ii) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>Banques non résidentes installées à l'étranger</u>			
Comptes ordinaires		2 171	5 218
Emprunts au jour le jour et à terme		61 011	58 091
		<hr/> 63 182	<hr/> 63 309

(iii) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

<u>Organismes financiers spécialisés</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes ordinaires	51	1 864
	51	1 864

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont une durée résiduelle qui n'excède pas les 3 mois.

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1.073.184 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 945.559 KDT au 31 décembre 2006. Il s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes à vue	(i)	447 485	378 629
Comptes d'épargne	(ii)	292 093	261 689
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	235 138	198 567
Autres sommes dues à la clientèle		34 743	35 284
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	61 500	69 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		2 225	1 890
		1 073 184	945 559

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	<u>Jusqu'à 3 mois</u>	<u>Plus de 3 mois et moins d'1 an</u>	<u>Plus d'1 an et moins de 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Comptes à vue	447 485				447 485
Comptes d'épargne	292 093				292 093
CAT/BC et autres produits financiers	147 153	59 804	28 181	-	235 138
Autres sommes dues à la clientèle	34 743				34 743
Certificats de dépôt et bons de trésor souscrits par la clientèle	61 500				61 500
Dettes rattachées	2 225				2 225
TOTAL	985 199	59 804	28 181	-	1 073 184

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Compagnies d'assurances	6 055	11 655
Entreprises publiques	53 509	56 460
Autres clientèles commerciales	123 907	92 107
Comptes de non-résidents	108 111	80 609
Clients particuliers	155 903	137 798
	447 485	378 629

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	247 721	219 907
Comptes d'épargne investissement		355	355
Comptes d'épargne logement		28 641	27 324
Autres	(b)	15 376	14 103
		292 093	261 689

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Bons de caisse	110 942	102 687
Dépôts à terme	72 167	65 800
Placements en devises	52 029	30 080
	<u>235 138</u>	<u>198 567</u>

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Entreprises étatiques	50 500	29 500
Sociétés privées	11 000	40 000
	<u>61 500</u>	<u>69 500</u>

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 71.434 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 77.174 KDT au 31 décembre 2006. Il s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
Emprunt Obligataire	20 000	20 000
Ressources Etatiques	4 720	6 240
FOPRODI	322	1 436
FONAPRA	4 313	4 719
FOSDA	85	85
Mobilisation créances	449	562
Crédits partenariat	15 553	15 557
Ligne PROPARCO	12 861	11 868
Lignes CFD	2 692	3 689
Crédit BIRD	2 529	3 091
Autres fonds extérieurs	27 810	31 285
Ligne Italienne	9 175	8 683
Ligne Suédoise	400	737
Ligne FODEP	114	174
Ligne Suisse	2 037	2 544
Ligne Espagnole	891	1 138
Ligne BEI	11 267	13 919
Ligne K F W	3 394	3 484
Encours FADES	532	606
Dettes rattachées à des ressources spéciales	373	439
Total Emprunts et Ressources Spéciales	71 434	77 174

Courant 2007, il y'a eu paiement à l'Etat de la part du risque supportée par la banque sur les encours FOPRODI, soit 25% de l'encours des crédits dont il n'y a pas eu recouvrement auprès de la clientèle, et le reliquat, soit 75% a été apuré.

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 55 136 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 47 839 KDT au 31 décembre 2006. Il s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Provisions	(1)	9 896	9 573
Comptes de régularisation	(2)	15 060	14 266
Créditeurs divers		11 872	12 756
Comptes exigibles après encaissement	(3)	18 308	*11 158
Sièges succursales et agences		-	86
		<u>55 136</u>	<u>47 839</u>

* Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré rétrospectivement sur les postes AC3 (Valeurs impayés) et PA5 (Comptes exigibles après encaissement) pour l'exercice 2006. Ce reclassement porte sur les chèques retour impayés pour un montant de 1.153 KTND qui étaient déclarés en 2006 au niveau de la rubrique Valeurs impayés.

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 319	4 509
Provisions pour risques et charges	1 505	1596
Provisions pour charges de retraites	4 072	3 468
	<u>9 896</u>	<u>9 573</u>

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Charges à payer	8 922	8 135
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 242	2 207
Crédits à régulariser et divers	3 896	3 924
	<u>15 060</u>	<u>14 266</u>

(3) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes exigibles après encaissement	118 332	75 484
Portefeuille encaissement	(100 024)	(64 326)
	<u>18 308</u>	<u>11 158</u>

4.3. Capitaux propres

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 50.000 KDT composé de 10.000.000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2007 à 163.555 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2006	50 000	4 361	764	86 857	6	135	13 158	155 281
Réserve facultative				2 100			- 2 100	0
Réserve à régime spécial			553				- 553	0
Résultats reportés						-134	134	0
Distribution des bénéfiques							-10 000	-10 000
Réserve légale		639					- 639	0
Subvention d'investissement *					851			851
Résultat au 31-12-2007							17 423	17 423
Solde au 31-12-2007	50 000	5 000	1 317	88 957	857	1	17 423	163 555

* La rubrique subvention d'investissement déclaré en capitaux propres se détaille comme suit :

	Montant
Solde brut au 31 décembre 2006	223
Subvention d'investissement reçue en 2007	<u>948</u>
Cumul	1171
Résorption au 31 décembre 2007	<u>314</u>
	857

Courant 2007, BNP Paribas a versé à l'UBCI une subvention d'investissement de 948 KDT correspondants aux dépenses d'investissements réalisées suite au changement du signalétique conformément au standard de la société mère.

Cette subvention d'investissement subit le même plan d'amortissement que l'actif correspondant.

4.4. Engagements hors Bilan

Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 31 décembre 2007 un montant de 246.219 KDT contre un solde de 209.720 KDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	98 200	73 693
Etablissements bancaires	97 546	70 865
Entreprises liées : UBCI Leasing	654	828
Engagements sur billet de trésorerie UBCI Leasing	-	2 000
En faveur de la clientèle	148 019	136 027
Cautions fiscales	12 201	9 081
Cautions pour marchés	65 204	58 498
<i>En devises</i>	13 276	7 617
<i>En dinars</i>	51 928	50 881
Cautions douanières	19 462	23 542
Cautions diverses	43 572	37 725
<i>En devises</i>	29 892	22 276
<i>En dinars</i>	13 680	15 449
Obligations cautionnées	7 580	7 181
	<u>246 219</u>	<u>209 720</u>

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 199.487 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 134.891 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	33 758	32 084
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	<u>165 729</u>	<u>102 807</u>
Ouverture de crédits documentaires	113 622	69 305
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	52 107	33 502
	<u>199 487</u>	<u>134 891</u>

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 31 décembre 2007, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 146 690 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
EPAC COM	9	9
IDE	7	7
Génie climatique	3	3
SIDCO	104	208
	<u>123</u>	<u>227</u>

Note 17 - Garanties reçues

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	<u>73 205</u>	<u>38 271</u>
Garanties reçues des banques	<u>151 996</u>	<u>99 618</u>
Garanties reçues des banques résidentes	1 139	1 282
Garanties reçues des banques non-résidentes	150 857	98 336
Nantissement titres	<u>13 565</u>	<u>16 295</u>

Garanties reçues de la clientèle	<u>412 805</u>	<u>362 026</u>
	<u>651 571</u>	<u>516 210</u>

Note 18 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2007 comme suit :

Achat au comptant	10 035 KDT
Vente au comptant	7 500 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2007 comme suit :

Achat à terme	- KDT
Vente à terme	51 110 KDT

4.5. Etat de résultat**Note 19 - Intérêts et revenus assimilés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 86.578 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 77.318 KDT au 31 décembre 2006. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	6 159	4 894
Produits sur opérations de crédit	74 222	66 921
Revenus assimilés	6 197	5 503
	<u>86 578</u>	<u>77 318</u>

Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Marché Monétaire au jour le jour	111	466
Marché Monétaire à terme	-	133
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	1 712	1 306
Marché Monétaire en devises	4 041	2 487
Autres	295	502
	<u>6 159</u>	<u>4 894</u>

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	61 104	51 361
Comptes courants débiteurs	9 733	11 080
Crédits sur ressources extérieures	2 892	3 656
Créances douteuses ou litigieuses	493	824
	<u>74 222</u>	<u>66 921</u>

Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/07</u>	<u>31/12/06</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 582	2 515
Commissions de découverts	1 502	1 931
Commissions sur billets de trésorerie	75	65
Report-Déport	1 862	857
Autres Intérêts assimilés	176	135
	<u>6 197</u>	<u>5 503</u>

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 23.813 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 19.906 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/07</u>	<u>31/12/06</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	20 194	16 715
Commissions de tenues de comptes	2 300	2 261
Commission sur opération de change manuel *	292	227
Autres commissions	1 027	703
	<u>23 813</u>	<u>19 906</u>

* Un reclassement rétrospectif des commissions perçues sur les opérations de change manuel entre les deux postes PR2 et PR 3 de 2006. Le montant reclassé est de 227 KTND.

Note 21 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.380 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 5.929 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	482	1 018
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	381	280
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	41	**(52)
Bénéfice de change	5 765	*4 844
Perte de change	(383)	**(296)
Intérêts /emprunt obligataire en portefeuille commercial	94	126
Dotation aux provisions	-	9
	<u>6 380</u>	<u>5 929</u>

* Un reclassement rétrospectif des commissions perçues sur les opérations de change manuel entre les deux postes PR2 et PR 3 de 2006. Le montant reclassé est de 227 KTND.

** Un reclassement rétrospectif des gains et pertes sur opérations BTA BTC de 62 KTND a été effectué entre les sous rubriques perte de change et gains/ pertes sur opérations BTA BTC.

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2007 un montant de 6.833 KDT contre 4.683 KDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	4 085	2 714
Dividendes sur portefeuille participation	1 700	1 416
Plus value cession titres de participation	413	88
Moins value cession titres de participation	(31)	-
Intérêts sur titres en portages	666	465
	<u>6 833</u>	<u>4 683</u>

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 39.955 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 32.360 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	4 415	3 524
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	30 580	24 180
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	3 484	3 808
Charges assimilées	1 476	848
	<u>39 955</u>	<u>32 360</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Dépôts à vue	6 041	3 669
Comptes à terme bons de caisse et autres produits financiers	10 756	8 915
Comptes d'épargne	9 979	8 491
Certificats de dépôts	3 804	3 105
	<u>30 580</u>	<u>24 180</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 4.074 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 3.144 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Dotations aux provisions	9 536	9 616
Reprises de provisions	(13 243)	(17 500)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision	178	5 687
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision	27	39
Créances radiées	7 577	5 313
Récupération sur créances radiées	(1)	(11)
	<u>4 074</u>	<u>3 144</u>

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à (67) KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 119 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

<u>31/12/07</u>	<u>31/12/06</u>
-----------------	-----------------

Étalement Prime et décote / Titres d'investissement	140	75
Dotations aux provisions	123	224
Reprises de provisions	(330)	(180)
	<u>(67)</u>	<u>119</u>

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 18.394 KDT au 31 décembre 2007 contre un solde de 17.347 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Impôts et taxes	674	1 117
Travaux, fournitures et services extérieurs	7 353	6 334
Transport et déplacement	49	33
Frais divers de gestion	9 222	8 639
Charges sur opérations de leasing	33	58
Autres charges d'exploitation	1 063	1 166
	<u>18 394</u>	<u>17 347</u>

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique enregistre un gain de 125 KDT au 31 décembre 2007 contre 38 KDT au 31 décembre 2006. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/07</u>	<u>31/12/06</u>
Plus value de cession d'immobilisations	125	38
	<u>125</u>	<u>38</u>

Note 28 – Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2007 totalise 5.465 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	32 550
Réintégrations	4 297
Déductions (dont provisions)	(14 338)
Réinvestissements exonérés	(6 894)
Résultat fiscal	15 615
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	<u>5 465</u>

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, se présentent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	17 423	13 158
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	1,742	1,316

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

4.6. Etat de flux de trésorerie**Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Au 31 décembre 2007, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 65.125 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Caisse	11 961	10 561
Banque Centrale (comptes ordinaires)	46 408	46 886
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	14 017	7 386
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	96 231	97 681
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	8 494	22 926
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	29 415	856
Chèques postaux	-	1
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(1 9)	(1 9)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(2 171)	(5 218)

Banque Centrale (emprunts au jour le jour)	-	(64 000)
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour et à terme)	(78 200)	(12 400)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(54 920)	(58 091)
Banques non-résidentes installées en Tunisie (emprunts au jour le jour et à terme)	(6 091)	
	65 125	46 569

Note 31 - Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle.

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2007, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 AN	1 An < D < 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
ACTIF						
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	58 369					58 369
Créances sur les établissements bancaires et financiers	152 398	2 744	4 125	14 124		173 391
Créances sur la clientèle	357 674	130 566	45 253	261 071	284 403	1 078 967
Portefeuille-titre commercial	12 233		400	800		13 433
Portefeuille d'investissement	4 525		1 840	8 600	91 320	106 285
Valeurs immobilisées	7	108	313	9 747	39 639	49 814
Autres actifs	12 963	7	42	1 510	10 522	25 044
TOTAL ACTIFS	598 169	133 425	51 973	295 852	425 884	1 505 303
PASSIF						
Banque Centrale et CCP						
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	141 994					141 994
Dépôts et avoirs de la clientèle	985 199	35 843	23 961	28 181		1 073 184
Emprunts et Ressources spéciales	6 328	2 499	24 071	25 972	12 564	71 434
Autres passifs	55 136					55 136
CAPITAUX PROPRES	12 000				151 555	163 555
TOTAL PASSIF	1 200 657	38 342	48 032	54 153	164 119	1 505 303
POSITION NETTE	-602 488	95 083	3 941	241 699	261 765	0

Note 32 – Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2007 se présentent comme suit :

Opérations avec BNP Paribas :

La banque a eu recours au cours de l'exercice 2007 à BNP Paribas (qui détient 50% du capital de l'UBCI) pour un montant de 3 498 KDT pour la fourniture des transactions représentant des prestations d'assistance, de maintenance, de développement et de standardisation des applications informatiques conformément aux normes standards du Groupe BNP Paribas.

Opérations avec UBCI Leasing :**1/ Financement de l'activité d'UBCI Leasing :**

- Un restant dû de deux crédits à moyen terme sur la ligne PROPARGO au 31 décembre 2007 de 5 661 KDT avec une marge de 3,25%.
- Octroi d'un crédit de trésorerie (EDEC) dont l'encours au 31 décembre 2007 s'élève à 7.000 KDT.
- Un restant dû de 9.714 KTND d'un crédit moyen terme au 31 décembre 2007.

2/ Autres opérations :

- Convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2007, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque : 139 KDT.

- Commission d'apport : 210 KDT.
 - Part de risque supportée par la banque : 23 KDT.
- Convention d'assistance technique conclue avec UBCI Leasing en date du 25/03/04. Selon cette convention, UBCI Leasing confie à l'UBCI, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2007 au titre de cette prestation est de 214 KDT.

Opérations avec les autres entités

- La banque est dépositaire des actifs des sociétés suivantes : Hannibal SICAV, ALYSSA SICAV, UBCI Univers actions et SALAMBO SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque a perçu des commissions de dépôt pour un total de 787 KDT.
- Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2007 s'élève à 16 KDT.

Opérations avec Union immobilière

La banque loue auprès de la société Union immobilière (dans laquelle elle détient 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2007 à 200 KDT.

Rapport général des commissaires aux comptes

Tunis, le 14 avril 2008

**Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- L'audit des états financiers de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, joints au présent rapport et comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 163.555 KDT y compris un bénéfice de 17.423 KDT;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie UBCI ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM.

De ce fait, les dispositions relatives à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément au décret sus visé et à l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif ne sont pas totalement respectées par la banque.

Les commissaires aux comptes

Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC)

Ahmed BELAIFA (MTBF)

RAPPORT SPECIAL

Tunis, le 14 avril 2008

*Mesdames, Messieurs les actionnaires de
l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration a autorisé la convention suivante conclue au cours de l'exercice 2007 :

Le coût de l'appui technique apporté par BNP Paribas (qui détient 50% du capital de l'UBCI) en faveur de l'UBCI s'établi pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 à 3 540 KDT. Cette convention a été autorisée a posteriori par votre conseil d'administration réuni le 1er Avril 2008. Les charges supportées au cours de l'exercice 2007 se sont élevées à 3 498 KDT.

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

La société UBCI Leasing (dont le capital est détenu à hauteur de 75,4% par l'UBCI) a confié à l'UBCI, en vertu d'une convention, la mission de gestion comptable, administrative et informatique ainsi que l'appui à l'analyse du risque de crédit. Au cours de l'exercice 2007, votre banque a facturé, au titre de cette prestation, un montant de 214 KDT.

La société UBCI Leasing a conclu avec l'UBCI une convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire.

L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2007, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque	139 KDT
- Commission d'apport	210 KDT
- Part de risque supporté par la banque	23 KDT

La banque loue auprès de la société Union immobilière (dans laquelle elle détient 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève, au titre de l'exercice 2007, à 200 KDT.

Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées, au titre de l'exercice 2007, s'élève à 16 KDT.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions précitées.

Les commissaires aux comptes

Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC)

Ahmed BELAIFA (MTBF)